



Pèlerinage Diocésain à LOURDES avec l'HOSPITALITE de MEAUX

Du 25 juin au 1^{er} juillet 2019

Bulletin d'inscription pour les HOSPITALIERS - HOSPITALIÈRES

à renvoyer avec le règlement avant le jeudi 16 mai 2019 au

Secrétariat de L'HOSPITALITE DE MEAUX 11 boulevard Etienne Hardy 77610 FONTENAY- TRESIGNY

OU directement sur le site : www.hospitalitedemeaux.fr et envoyer le chèque à l'adresse ci-dessus

RENSEIGNEMENTS :

Secrétaire Anne-Françoise URVOAZ

Tel portable : 06 24 98 21 61

e-mail : hospitalite.meaux@wanadoo.fr

Tel bureau : 09 60 38 45 62 (jeudi 14h30 à 17h)

M. Mme Melle Père Sœur Diacre Séminariste **(Ecrire très lisiblement SVP)**

Nom (en lettres majuscules) :

Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Email :

N° Sécurité Sociale : _ _ 1 _ 1 _ 1 _ 1 _ 1 _ 1 clé 1 _ 1

Profession (actuelle ou avant retraite) :

Si étudiant en spécialité (para) médicale (spécialité, année) :

PHOTO
RECENTE

OBLIGATOIRE

Pour tous les nouveaux hospitaliers (ères) :

- Si vous avez une profession médicale ou paramédicale, merci de fournir la copie du Diplôme.

- Avez-vous soigné des personnes malades lors de stages, de pèlerinages ou à domicile ?

préciser : cochez si OUI

- Parrainage obligatoire par un hospitalier titulaire ou un religieux (cf. contact pôle ou secrétariat)

Nom et Prénom de cette personne : N° tél :

Après un entretien amical, celui-ci enverra une présentation écrite **par courrier séparé** au secrétariat à l'attention de Mme Véronique Gibert (présidente de l'Hospitalité).

- Réunion d'accueil et d'information obligatoire à Fontenay-Trésigny au choix : (à cocher)

Vendredi 14 juin 20h30 à 22h30 **OU** Lundi 17 juin 18h à 20h

Pour tous, exceptées les nouvelles hospitalières :

-Pouvez-vous assurer → une garde de nuit si besoin ? cochez si OUI

→ un service aux piscines ? cochez si OUI

Pour tous : Assemblée Générale le 12 mai à NANGIS (Possibilité de récupérer son uniforme à réserver sur la feuille annexe)

Envisagez-vous de recevoir le sacrement des malades au cours de la cérémonie prévue à Lourdes ? cochez si OUI

Si oui, vous serez contacté pour une préparation spirituelle avant de partir à Lourdes

VOYAGE : en CAR (sauf raisons importantes, il est souhaitable de voyager en car avec le pèlerinage)

Départ de Seine et Marne le mardi 25 juin au soir et retour en Seine et Marne le lundi 1^{er} juillet au matin

ou

par **VOS PROPRES MOYENS**

Dans ce cas, il est impératif → d'arriver à Lourdes (St Frai) avant 7h le mercredi 26 juin

→ de partir de Lourdes (St Frai) après 21h le dimanche 30 juin

Pour faciliter l'organisation des services, merci de préciser :

- Votre arrivée : le à h environ (réservation de l'hébergement par nos services mardi 25 juin au dîner **au plus tôt**)

- Votre départ : le à h environ (réservation par nos services lundi 1^{er} juillet après le petit-déjeuner **au plus tard**)

HEBERGEMENT : Je souhaite partager ma chambre avec : Nom Prénom

Nom Prénom Nom Prénom

Foyer AVE MARIA chambre double ou triple uniquement

Le règlement de l'hébergement et des repas se fait **sur place** (Pour information environ 29,10€ / jour TTC + carte adhérent 3€/an).

Par contre, nous joindre le règlement des frais inscription et transport (voir le tableau ci-après)

Merci de choisir un(e) "colocataire de chambre" ayant les mêmes dates d'arrivée et de départ.

Les places étant limitées, la direction les réservera selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour toute annulation à partir du 15 juin, une retenue de 6,50€ par jour vous sera facturée.

TARIFS et CHOIX (Cocher la case selon vos choix dans le tableau)

Frais d'inscription : **60€ non remboursables** (frais divers, assurances, Sanctuaires)

Total à régler avec l'inscription

FOYER OU HOTELS	Transport CAR	Transport par vos PROPRES MOYENS	
	Du 26 juin petit déj. Au 30 juin diner frais + car + hôtel = total	Du 26 juin petit déj. Au 30 juin diner frais + hôtel = total	Du 25 juin diner Au 1 ^{er} juillet petit déj. frais + hôtel = total
❖ FOYER AVE MARIA Chambre double ou triple	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + * = 190 € (* hébergement et repas à payer à l'arrivée à l'Ave Maria)	<input type="checkbox"/> 60 + * = 60 € (* hébergement et repas à payer à l'arrivée à l'Ave Maria)	
❖ HOTEL ANGELIC Chambre individuelle (nombre limité)	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 278,00 = 468,00 €	<input type="checkbox"/> 60 + 278,00 = 338,00 €	<input type="checkbox"/> 60 + 366 = 426 €
Chambre double	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 198,00 = 388,00 €	<input type="checkbox"/> 60 + 198,00 = 258,00 €	<input type="checkbox"/> 60 + 246 = 306 €
Chambre triple	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 190,00 = 380,00 €	<input type="checkbox"/> 60 + 190,00 = 250,00 €	<input type="checkbox"/> 60 + 234 = 294 €
❖ HOTEL PRINTANIA Chambre individuelle (nombre limité)	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 304 = 494 €	<input type="checkbox"/> 60 + 304 = 364 €	<input type="checkbox"/> 60 + 396 = 456 €
Chambre double	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 224 = 414 €	<input type="checkbox"/> 60 + 224 = 284 €	<input type="checkbox"/> 60 + 276 = 336 €
❖ HOTEL CROIX des BRETONS Chambre individuelle (nombre limité)	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 383 = 573 €	<input type="checkbox"/> 60 + 383 = 443 €	<input type="checkbox"/> 60 + 498 = 558 €
Chambre double	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 271 = 461 €	<input type="checkbox"/> 60 + 271 = 331 €	<input type="checkbox"/> 60 + 330 = 390 €
Chambre triple	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 259 = 449 €	<input type="checkbox"/> 60 + 259 = 319 €	<input type="checkbox"/> 60 + 312 = 372 €
❖ HOTEL SAINTE ROSE Chambre individuelle (nombre limité)	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 396 = 586 €	<input type="checkbox"/> 60 + 396 = 456 €	<input type="checkbox"/> 60 + 516 = 576 €
Chambre double	<input type="checkbox"/> 60 + 130 + 292 = 482 €	<input type="checkbox"/> 60 + 292 = 352 €	<input type="checkbox"/> 60 + 360 = 420 €
❖ Hôtel réservé par vos propres moyens	<input type="checkbox"/> 60 + 130 = 190 €	<input type="checkbox"/> 60 €	

ETUDIANT – Tarif spécial

Joindre une photocopie de la carte d'étudiant

FOYER OU HOTELS	Transport CAR	Transport par vos PROPRES MOYENS	
	Du 26 juin petit déj. Au 30 juin diner frais + car + hôtel = total	Du 26 juin petit déj. Au 30 juin diner frais + hôtel = total	Du 25 juin diner Au 1 ^{er} juillet petit déj. frais + hôtel = total
❖ HOTEL ANGELIC Chambre double ou triple ou quadruple (selon disponibilité)	<input type="checkbox"/> 60 + 100 + 100 = 260 €	<input type="checkbox"/> 60 + 100 = 160 €	<input type="checkbox"/> 60 + 150 = 210 €
❖ HOTEL PRINTANIA Chambre double (-18 ans uniquement)	<input type="checkbox"/> 60 + 100 + 100 = 260 €	<input type="checkbox"/> 60 + 100 = 160 €	<input type="checkbox"/> 60 + 150 = 210 €

PAIEMENT chèque à établir à l'ordre de "**ADM**" (chèque séparé du règlement de l'uniforme)

Je paie la totalité du pèlerinage par chèque

ou

Je fractionne mon règlement en versant un premier acompte de€ (déposé en banque à l'inscription)

Et le solde soit€ réparti en chèques à encaisser le le 5 le 15 ou le 27 du mois suivant

(Jusqu'à octobre dernier délai)

Joindre tous les chèques en même temps, datés du jour de la signature.

! Si le dossier est incomplet, l'inscription ne sera pas prise en compte !

Important : J'ai pris connaissance des conditions générales ci-jointes

J'accepte de remplir intégralement toutes les conditions requises par le REGLEMENT INTERIEUR DE L'HOSPITALITE de Meaux.

J'autorise Je n'autorise pas la diffusion de mon image dans le cadre du pèlerinage

J'autorise Je n'autorise pas la diffusion de mes coordonnées au sein de l'Association

Conformément à la loi, je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et en demander le retrait de toute publication ou diffusion.
(L'absence de réponse signifie l'autorisation)

DATE et **SIGNATURE** de l'hospitalier (ère) obligatoires